



L'ANSE-SAINT-JEAN

-1838-

Municipalité de L'Anse-Saint-Jean

Le 17 mars 2020

Personnes âgées de plus de 70 ans

Tel que recommandé par le premier ministre le samedi 14 mars 2020, nous demandons **à toutes personnes âgées de plus de 70 ans de rester à la maison.** Nous demandons aussi à la population d'éviter de visiter ces personnes vulnérables, autant à leur domicile qu'aux centres pour personnes âgées, le tout conformément aux directives gouvernementales. Nos aînés étant les plus susceptibles à développer des complications en cas de contamination, il en va de leur santé et leur sécurité.

Nous demandons **à toutes personnes de 70 ans** et plus et habitant toujours à leur domicile **de contacter la municipalité** afin de valider nos listes et assurer un suivi quant à leur bien-être. De plus, si vous connaissez des personnes de 70 ans et plus à domicile nous vous invitons à entrer en contact avec la municipalité pour nous communiquer l'information.

Vous pouvez communiquer avec la municipalité en tout temps en cas de besoin, 418 272-2633. Lundi au jeudi 9h à 12h et de 13h à 16h et le vendredi de 9h à 12h.

Lucien Martel
Maire de L'Anse-Saint-Jean

Jonathan Desbiens
Directeur général